



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-23 SE PRÉPARE

Qu'est-ce qui attend les élèves du cycle primaire ?



© Photo : D.R

Un système éducatif développé homogène, efficace et rentable, est en élaboration au ministère de l'Education nationale, pour la prochaine rentrée scolaire 2022-2023, en application des mesures prises par le Président Abdelmadjid Tebboune, pour promouvoir le secteur. C'est le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, qui l'a affirmé lundi à Constantine. Il y aura donc du nouveau. Cela concerne particulièrement le cycle primaire considéré comme la clé de voûte du système éducatif. Lire en page 2

PR NOUREDDINE ZIDOUNI À LA RADIO NATIONALE :

«La lutte contre le tabagisme doit être élargie à tous les secteurs» p.3



EQUIPE NATIONALE
Les «nouveaux» prêts à relever le défi

p.15



TANDIS QUE BENBOUZID ÉVALUE LES DOSSIERS DU SYSTÈME SANITAIRE

Fouzi Derrar appelle à la prudence nationale face aux épidémies

p.3

CIC

Début à Alger du Digital African

Le Digital African Summit (sommet africain du digital) a débuté mardi au Centre international des conférences (CIC) à Alger, avec la participation de plus de 1.200 décideurs et une centaine d'entreprises et start-ups exposantes, issues d'une vingtaine de pays d'Afrique et du monde.

EDUCATION

Coup d'envoi des épreuves des tests de niveau pour les apprenants à distance

Les épreuves des tests de niveau de fin d'année pour le passage au niveau supérieur pour les apprenants inscrits dans l'enseignement à distance (cycles moyen et secondaire), ont débuté mardi, avec la participation de près de 400.000 candidats répartis sur 1.542 centres d'examen à travers le territoire national.



COOPÉRATION

Lamamra reçoit une délégation parlementaire italienne

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a reçu, lundi à Alger, une délégation parlementaire italienne conduite par le président de la commission des Affaires étrangères et européennes à la Chambre des députés italienne, Piero Fassino.

La rentrée scolaire 2022-23 se prépare

Qu'est-ce qui attend les élèves du cycle primaire ?

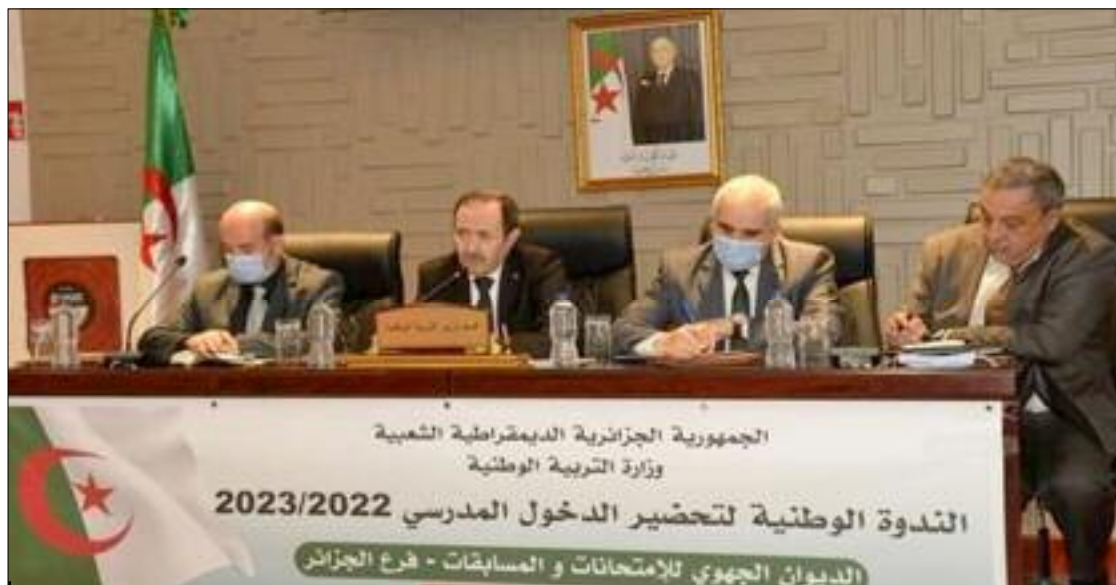
Un système éducatif développé homogène, efficace et rentable, est en élaboration au ministère de l'Éducation nationale, pour la prochaine rentrée scolaire 2022-2023, en application des mesures prises par le Président Abdelmadjid Tebboune, pour promouvoir le secteur. C'est le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, qui l'a affirmé lundi à Constantine. Il y aura donc du nouveau.

Cela concerne particulièrement le cycle primaire considéré comme la clé de voûte du système éducatif. Un certain nombre de mesures prises par le Président Tebboune seront dévoilées à la rentrée prochaine, a fait savoir le ministre de l'Éducation nationale, citant «l'adaptation des programmes, des méthodologies, l'allègement du poids des cartables, le renforcement de la pratique de l'éducation physique au primaire et l'introduction de la filière des arts dans l'enseignement secondaire».

Le ministre a rappelé que «l'orientation générale de l'État algérien qui s'inscrit dans le cadre de transformations majeures du système éducatif, s'articule autour de l'enseignement technologique et scientifique en raison de ses répercussions sur l'économie nationale».

Est-ce que les mesures envisagées répondront aux attentes des parents d'élèves qui, sans être, tous, spécialistes en sciences de l'éducation, observent, constatent et s'interrogent à propos du système éducatif, en particulier dans le cycle primaire. Ils s'interrogent sur la place de certaines matières dans les programmes des premières années du primaire.

Ils trouvent que les programmes restent toujours surchargés, comme pour l'éducation religieuse ou l'éducation civique, avec une masse de matières qui poussent toutes à la mémorisation de choses dont l'enfant peut se passer, à cet âge. Ils trouvent pertinents de se demander si, avec tout ces programmes, les enfants ont le temps de vivre leur enfance, c'est-à-dire jouer, se détendre, pour se débarrasser du stress créé par la peur de ne pas



Les parents estiment qu'il y a un «toiletage» des programmes à faire pour concentrer l'attention des enfants sur l'essentiel. (Photo: DR)

être au niveau. Les spécialistes disent que le but du cycle primaire est d'apprendre à lire, à écrire et

à compter. Quand l'élève est chez lui, après la classe, en fin de journée, il a l'impression d'être tou-

jours à l'école avec les révisions avec l'aide des parents, eux-mêmes souvent épuisés après une journée de travail et toutes les peines que causent les transports publics ou la circulation. Les parents estiment qu'il y a un «toiletage» des programmes à faire pour concentrer l'attention des enfants sur l'essentiel. En mars dernier, les travaux d'une conférence nationale ont été consacrés à la préparation de la prochaine rentrée scolaire 2022-2023, avec la participation des chefs de services des personnels, les chefs des services d'organisation scolaire ainsi que les services de programmation et de suivi.

L'objectif est d'assurer «une bonne» préparation de la prochaine rentrée scolaire au niveau de chaque wilaya, sous la supervision de cadres de l'administration centrale. Visiblement, la priorité a été accordée aux moyens humains et matériels nécessaires à même de garantir la réussite de la prochaine rentrée. Les questions liées aux structures, aux équipements, à l'organisation et à l'encadrement scolaire ont été examinées plus spécialement. La rentrée scolaire 2022/2023 est conçue par le ministère de l'Éducation comme une étape pour la consécration et la mise en œuvre des décisions du Président Tebboune.

Au début de cette année, le ministre de l'Éducation nationale avait annoncé que deux opérations étaient prévues avant la prochaine rentrée scolaire (2022-2023) dans le cadre du projet de

Protection de l'enfance

L'Algérie, pionnière

☞ Dans son intervention, lundi, sur les ondes de la radio Jil FM, la Déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, a confirmé que la loi sur la protection de l'enfance est un acquis qui prouve que l'Algérie est un pays pionnier dans ce domaine. Elle a fait observer que le code pénal et le code de procédure pénale ont durci les sanctions pour les auteurs de crimes contre les enfants. Elle a également fait remarquer que les enfants délinquants bénéficient d'un suivi qui vise à les réintégrer dans la société à travers des cellules formées par des psychologues, des juristes et des médecins.

Cette loi comprend tous les droits de l'enfant algérien, et garantit également une protection pour tous les enfants algériens ou d'autres nationalités. La loi inclut tous les principes mentionnés dans la Convention internationale sur les droits de l'enfant et ne fait aucune distinction entre les enfants en droit. Meriem Cherfi a ajouté que «l'Algérie a fait de grands pas en avant dans le domaine de la protection et de la promotion de l'enfance, dans la mesure où elle a introduit dans la Constitution, avec l'article 71, le principe concernant l'intérêt suprême de l'enfant, qui est un principe adopté par la Convention internationale sur les droits de l'enfant pour l'année 1989 et approuvé par les Nations unies». Dans le même entretien avec Jil FM, Meriem Cherfi a souligné que «les efforts de chacun doivent être multipliés afin d'intégrer la culture de l'alerte sur les mauvais traitements sociaux de l'enfant et permettre à l'autorité nationale de protection et de promotion des droits de l'enfant d'intervenir en temps opportun grâce au numéro gratuit 111 qui reçoit jusqu'à 10.000 appels téléphoniques quotidiennement.

Au début de ce mois, la Déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, qui était en visite au siège de la brigade de protection des mineurs à Bouzareah (Alger), a rappelé que la loi relative à la protection de l'enfant prévoit, en matière de protection de l'enfant délinquant au cours de l'enquête préliminaire, «des procédures particulières dont la fixation de la durée de garde à vue à 24 heures en présence de l'avocat et du responsable civil» ainsi que «le contrôle médical et technique de l'audition filmée des enfants victimes d'agression sexuelle». A cet égard, a-t-elle ajouté, «l'écoute audiovisuelle des enfants victimes d'abus sexuels fait partie des mécanismes importants appliqués dans les plus grands pays, qui visent à épargner à l'enfant victime de faire ses déclarations plus d'une fois, ce qui peut lui causer une fatigue psychologique et des traumatismes répétés».

L. A.

REPÈRE

Oran

Séminaire international sur «le rôle des agences de presse régionales dans la promotion du sport en Méditerranée»

Les travaux du séminaire international sur «le rôle des agences de presse régionales dans la promotion du sport en Méditerranée», organisé par l'Agence Algérie Presse Service (APS) en collaboration avec l'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN) et le Comité d'organisation des JM (COJM), ont débuté mardi à Oran.

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé, en compagnie du commissaire de la 19^{ème} édition des Jeux méditerranéens, Mohamed Aziz Derouaz, et du directeur général de l'APS, Samir Gaïd, la cérémonie d'ouverture de cette rencontre, organisée à quelques semaines du coup d'envoi de l'édition Oran-2022 des JM. Au programme de ce séminaire, figurent des communications qui seront animées par les chefs de rédaction et responsables de plusieurs agences méditerranéennes sur le rôle de la presse dans la promotion des manifestations sportives.

généralisation de l'utilisation des tablettes électroniques contenant des manuels scolaires numériques dans les écoles primaires, visant à alléger le poids du cartable.

«La première opération prévoit de fournir un grand nombre de tablettes électroniques aux élèves de troisième, quatrième et cinquième année primaire», une opération qui fera suite à celle destinée au ministère consistant en l'acquisition de tablettes électroniques et leurs accessoires et pour laquelle une enveloppe budgétaire a été dégagée, a-t-il fait savoir.

La deuxième opération consiste à doter 50 groupes pédagogiques de tablettes électroniques et de leurs accessoires à raison de 30 tablettes par classe. L'objectif est de mettre un terme au poids du cartable et à assurer une prise en charge optimale des élèves. Le contenu des programmes et les méthodes pédagogiques auront-ils leur place dans la réflexion en cours ?

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Tandis que Benbouzid évalue les dossiers du système sanitaire Fouzi Derrar appelle à la prudence nationale face aux épidémies

«Nous n'avons pas encore gagné la bataille contre la Covid-19, cette épidémie n'a pas encore complètement disparue du pays. Seuls 32% de la population est vaccinée contre ce virus, un taux dérisoire au moment où la surprenante variole de singe, malgré que cette maladie soit ancienne, est en train de gagner du terrain».

«Les personnes nées après 1980 n'ont pas reçu le vaccin contre la variole de singe, elles sont les plus vulnérables face à cette maladie par rapport à celles vaccinées», telles sont les déclarations prudentes et inquiétantes à la fois introduites hier par le Directeur général de l'Institut Pasteur d'Alger (IPA), le Professeur Fouzi Derrar. Invité au «Forum d'Echaab», le membre du Comité scientifique chargé de suivi et de contrôle de la situation épidé-



■ Derrar : «La situation épidémiologique du pays est rassurante, mais il faut être très prudent car la Covid-19 n'a pas totalement disparu». (Photo : D.R)

mique au pays, en l'occurrence le professeur Fouzi Derrar, a indiqué, hier, que la situation épidémiologique du pays est rassurante, «mais il faut être très prudent car la Covid-19 n'a pas totalement disparu», dira-t-il avec prudence le membre du Comité scientifique chargé de suivi de la situation pandémique au pays. Le responsable de l'IPA a révélé, par ailleurs, que «le taux national actuel de vaccination contre la Covid-19 est de l'ordre de 32%. On est loin des 60%, car la grande partie de la population qui vit dans les grandes villes a montré une grande résistance face aux multiples campagnes nationales

de vaccination contre la Covid-19 et c'est ce qui a crée une vulnérabilité de la barrière sanitaire nationale contre la pandémie», dira avec beaucoup de peine le Professeur Derrar. Le DG de l'IPA a indiqué que «les personnes nées après 1980 n'ont pas reçu le vaccin contre la variole de singe, et que l'acquisition d'un équipement spécial pour diagnostiquer l'infection est impérative, il est déjà acquis», dira-t-il. D'autre part, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a présidé, lundi passé au siège de son département ministériel, une réunion de suivi de la mise en

œuvre des conclusions de la Rencontre nationale sur la modernisation du système de santé, tenue janvier dernier, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon un communiqué du ministère de la Santé.

La tutelle a indiqué que cette réunion «a permis d'évaluer et de s'enquérir de la progression des dossiers traités au niveau des différents ateliers et approuvés par les participants à cette rencontre, et que tous les dossiers avaient été traités en profondeur et examinés au cas par cas», c'est ce qu'a rapporté le ministère de la Santé dans son communiqué. Des dossiers relatifs au conventionnement, numérisation, statuts des affiliés au secteur de la Santé, ressources humaines, les mécanismes de promotion et de formation des personnels, outre les aspects relatifs à la prévention et à la protection sanitaire, ont été examinés lors de cette réunion, a souligné la même source. A cette occasion, «le ministre a appelé l'ensemble des cadres et responsables au niveau de son département ministériel à «une meilleure prise en charge des dossiers et à la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des conclusions de cette rencontre en vue d'améliorer la qualité des soins médicaux au profit des citoyens, tout en assurant les conditions favorables aux personnels du secteur pour qu'ils puissent s'acquitter pleinement de leurs missions», a conclu le document.

Sofiane Abi

BRÈVE

Renseignement fiscal

Raouya reçoit une délégation du Forum mondial et de l'OCDE

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'adhésion de l'Algérie au Forum mondial sur la transparence et l'échange des renseignements à des fins fiscales, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu lundi à Alger, une délégation de ce Forum et de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), a indiqué un communiqué du ministère. Cette délégation, reçue au siège du ministère, effectue une visite d'étude en Algérie du 30 mai au 2 juin 2022, a précisé la même source.

Les discussions ont, essentiellement, porté sur la mise en œuvre de l'adhésion de l'Algérie au Forum mondial, ainsi que sur le dossier relatif à l'adhésion de l'Algérie à la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (MAAC), ajoute le document. Cette rencontre a, également, permis d'échanger sur les modalités de l'adhésion de l'Algérie au projet de l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) et au cadre inclusif, selon le ministère. Le ministère des Finances a, par ailleurs, rappelé que l'Algérie avait signifié son adhésion au Forum mondial en date du 30 août 2021, et ce, afin de bénéficier des différents instruments multilatéraux, élaborés sous l'égide de l'OCDE et le Forum. Il s'agit notamment d'aide à la mise en place des normes internationales de transparence et d'échange de renseignements, de consolider la transparence fiscale et du développement des instruments d'échange de renseignements entre les Etats, ainsi que du renforcement de la lutte contre les phénomènes de fraude et d'évasion fiscale, a-t-on souligné de même source.

Agence

■ Pr Noureddine Zidouni à la radio nationale :

«La lutte contre le tabagisme doit être élargie à tous les secteurs»

Le tabagisme est un problème majeur de santé publique. Et pour faire face à ce fléau, «il faut sortir de la culture des commémorations des dates et des journées mondiales et institutionnaliser», a recommandé le Pr Noureddine Zidouni, Chef de service pneumologie à l'hôpital de Béni Messous. Les panneaux d'affichage et les campagnes de sensibilisation sont, selon lui, des moyens qui demeurent sans aucun effet sur les fumeurs. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, le Pr Noureddine Zidouni a précisé que le tabac est un comportement social néfaste qui nécessite l'implication non seulement des professionnels de la santé, mais aussi des sociologues. «Longtemps livrée aux professionnels de la santé, la lutte contre le tabagisme doit être élargie à tous les secteurs», a-t-il préconisé précisant que : «Nous ne luttons pas uniquement contre les maladies que provoque la consommation du tabac, mais contre un comportement social néfaste, d'où la nécessité d'impliquer des sociologues et des anthropologues.» La lutte contre le tabac s'est retirée des structures de santé pendant la crise pandémique, il est temps, selon le spécialiste, que les Comités nationaux de lutte contre la consommation de la cigarette, reprennent leurs activités, en partenariat avec la société civile.

Selon le pneumologue, le médecin agit aujourd'hui pour corriger les dégâts de la consommation du tabac, mais non pas pour éviter aux jeunes la première cigarette. De nombreuses enquêtes ont démontré que la

consommation de la cigarette chez la population juvénile ne cesse d'augmenter. C'est à l'âge de 45 ans que la conscience du sevrage s'installe, «ce qui est déjà trop tard, vu que l'individu en question est déjà atteint d'une maladie respiratoire ou d'un cancer», regrette le président du Comité intersectoriel de lutte contre le tabagisme, qui alerte contre la première tentative de fumer : «Il faut à tout prix éviter la première cigarette. Ce qui nous intéresse, c'est d'éviter d'arriver à ces stades».

Il faut également, a-t-il précisé, de réactualiser des enquêtes pour élaborer des statistiques qui soient fiables, rappelant des chiffres communiqués auparavant : la consommation de tabac fumé est de 15% chez les plus de 15 ans, 27% chez les hommes et 1,7 % chez les femmes.

Il a indiqué que les enquêtes de ce type sont recommandées tous les 5 ans, pour mesurer les données et pour évaluer l'impact positif ou négatif de notre action et de la traduction en terme de loi de dispositif qui, non seulement, préserve les implications et les non-fumeurs.

«Il ne faut pas oublier les non-fumeurs et les enfants qu'on doit protéger également», a-t-il noté dans ce sens. Il a révélé par ailleurs que plusieurs enquêtes mondiales ont montré que «les enfants de fumeurs sont plus fragiles et développent plus souvent des infections respiratoires. Sans oublier les enfants de deux parents fumeurs qui ont un faible point de naissance».

Manel Z.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Corruption et restitution des fonds pillés

Deux chevaux de bataille privilégiés

La lutte contre la corruption et la restitution des fonds pillés sont, désormais, deux chevaux de bataille privilégiés pour le ministère de la Justice qui, par la voie de son représentant, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a déclaré la guerre à ces deux fléaux dévastateurs de la société. Cette déclaration du ministre de la Justice a été faite lors d'une séance de travail tenue dimanche dernier avec des cadres de l'Administration centrale et des organismes sous tutelle, consacrée à l'évaluation de l'action pour la période entre juillet 2021 et juin 2022. Ici, Abderrachid Tabi a rappelé le grand rôle du secteur de la Justice dans l'effort national relatif à l'application des réformes constitutionnelles. Le ministre de la Justice a affirmé que la bataille principale pour le secteur de la Justice en Algérie demeurerait «la lutte sans relâche contre la corruption, la restitution des fonds pillés et l'instauration d'une justice crédible permettant de recouvrer la confiance du citoyen», c'est ce qu'a indiqué lundi passé un communiqué du ministère de la Justice. Très rassurant par rapport à ce qui a été introduit comme textes juridiques et réglementaires pour mieux lutter contre les fléaux cités auparavant, Abderrachid Tabi a déclaré aussi que le rôle de la Justice s'est traduit à travers «l'élaboration et la publication de plusieurs textes juridiques et réglementaires, la préparation et la finalisation de l'élaboration d'autres textes, dans le but d'adapter le système juridique et institutionnel national aux nouvelles dispositions constitutionnelles et à la réalité économique, ou la lutte contre les formes de la criminalité et la consolidation de la protection des droits et libertés», dira-t-il. Par ailleurs, le communiqué du ministère de la Justice a souligné que, lors de la réunion entre le ministre et les cadres relevant de la tutelle, Abderrachid Tabi a rappelé les présents que «le grand travail en cours au niveau de tous les services de l'Etat et qui vise à prendre en charge les réformes constitutionnelles d'une part, et à assurer la relance économique d'autre part, après le parachèvement de l'édification institutionnelle imposée par les nécessités de répondre aux besoins du citoyen et l'instauration des fondements d'un Etat fort», a conclu le communiqué du ministère de la Justice.

S. Abi

Coopération dans divers domaines économiques et énergétiques

La Tunisie et l'Algérie, une amitié «infaillible»!

La visite de la ministre tunisienne de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, Neila Nouira Gongi en Algérie s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales dans divers domaines de coopération, visant aussi à réaffirmer l'engagement des deux pays à se soutenir mutuellement pour relever les défis économiques, énergétiques et sécuritaires. Préserver à tout prix leur amitié.



Mme Neila Nouira Gongi, ministre tunisienne de l'Energie. (Photo : DR)

La semaine dernière, la ministre a dû intervenir pour faire taire la rumeur à propos d'une «éventuelle rupture de l'approvisionnement de la Tunisie par le gaz algérien», indiquant, à l'occasion, selon le site d'information, Gnet news.com, que «des négociations étaient en cours entre les parties tunisienne et algérienne, notamment entre la STEG et la Sonatrach, et leurs équipes techniques respectives pour approvisionner la Tunisie d'un quota supplémentaire de gaz algérien». Dans une déclaration en marge de sa rencontre avec la ministre tunisienne, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a réitéré le soutien de l'Algérie à la Tunisie pour couvrir ses besoins en énergie «nécessaires pour cet été». Les deux parties ont réaffirmé leur engagement à poursuivre leurs efforts de développement de la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie fossile et du renouvelable. D'ailleurs, pour s'en sortir, le pays prend de nouveaux engagements pour redynamiser l'investissement et renforcer la coopération bilatérale avec son voisin, l'Algérie. Mme Neila Nouira Gongi a pro-

fité de ses rencontres avec les ministres algériens de l'Industrie, des Finances, de l'Energie et des Mines pour discuter des diverses perspectives de coopération entre les deux pays. La promotion du partenariat entre les hommes d'affaires tunisiens et algériens était aussi au cœur des échanges entre le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat et la ministre tunisienne. Il a été décidé au cours de leurs discussions, «la création d'un fonds d'investissement commun pour le financement des micro-entreprises», selon le communiqué des services du ministère délégué. Ils ont examiné aussi la mise en œuvre du «mémoire d'entente et de coopération signé entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine des Micro-entreprises et de l'entrepreneuriat, lors de la visite du président de la République en Tunisie, en décembre dernier».

Dans la même perspective, la ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines tunisienne a discuté avec le ministre algérien de l'Industrie, Ahmed Zeghdar des mécanismes de renforcement de la coopération dans diverses filiales industrielles. L'attention a été accordée au développement du partenariat dans le domaine de «l'industrie agro-alimentaire et de transformation, les industries électriques, les petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que le développement des pôles technologiques», a précisé le communiqué du ministère de tutelle. Les deux parties ont décidé, dans ce cadre, de «réactiver les accords conclus de part et d'autre et dont la mise en œuvre a accusé un retard en raison de la pandémie du Coronavirus». Pour booster les échanges commerciaux entre les deux pays et leurs voisins, les deux ministres ont plaidé pour l'accélération «du développement des zones

d'activité dans les régions frontalières communes et de mettre à disposition les infrastructures et l'écosystème qui leur sont indispensables et qui auront un impact positif pour les deux pays et les opérateurs économiques». Des projets à bénéfices partagés. Mme Neila Nouira Gongi a insisté lors de son entretien avec M. Zeghdar sur l'importance d'intensifier les rencontres entre les délégations et les hommes d'affaires dans les deux pays, en vue d'exploiter les opportunités de coopération et de partenariat bilatéraux possibles. Dans son programme de rencontres ministérielles assez chargé, la ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines tunisienne s'est aussi entretenue avec le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables Bennatou Ziane. Ils ont évoqué, lors de cette rencontre, les différents mécanismes de coopération entre «l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) et l'Agence tunisienne pour la conservation de l'énergie (Anme) dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, à travers un projet du mémorandum d'entente». Ils se sont entendus sur le développement de projets communs dans «le domaine des énergies renouvelables et la transition énergétique, notamment en matière d'énergie solaire, d'hydrogène vert, des chauffe-eaux solaires, d'applications des start-ups et des voitures électriques, du secteur d'agriculture, aussi des questions internationales d'intérêt commun telle que les crédits carbone». Hier, la ministre tunisienne a été reçue par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. **Samira Takharboucht**

PRIX HEBERGEMENT

Tourisme

Vers le plafonnement des prix des structures d'hébergement

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a fait savoir avant-hier qu'un projet de Décret exécutif était au niveau du secrétariat général du Gouvernement pour le plafonnement des prix des structures d'hébergement, précisant que le prix de celles-ci est «soumis à la loi de l'offre et de la demande». M. Hamadi a indiqué lors de son intervention au forum de la radio nationale que son département ministériel s'employait dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2022, à associer l'ensemble des acteurs du secteur dans le but d'assurer le bon déroulement et le succès de cette saison touristique. Dans ce cadre, il a souligné que «les préparatifs de la saison estivale de 2022 ont été lancés dès le début de l'année avec la participation de l'ensemble des acteurs, après la stagnation de l'activité touristique pendant plus de deux ans à cause de la pandémie de Covid-19». Insistant sur la nécessité «d'améliorer les prestations et de proposer des structures d'hébergement à des prix raisonnables», M. Hamadi a fait état de «la mise en place d'un programme associant les parties concernées pour la simplification des démarches administratives au profit des personnes souhaitant mettre en location leurs habitations». En 2022, 39 nouveaux établissements hôteliers d'une capacité de plus de 3.000 lits sont venus renforcer le parc hôtelier au niveau national, a-t-il fait savoir. Quant à l'exploitation des plages, le ministre a indiqué que cette question était débattue au niveau de la commission paritaire, suite à quoi la gestion des plages a été confiée à des opérateurs touristiques et aux propriétaires d'hôtels jouxtant ces plages, dans «le respect du principe de la gratuité d'accès et de l'offre de services de qualité et à des prix raisonnables». M. Hamadi a, par ailleurs, relevé la nécessité d'accompagner et de diversifier les investissements «en levant tous les obstacles devant les investisseurs, appelés eux aussi à honorer leurs obligations». Le premier responsable de secteur a indiqué, dans un autre contexte, que le Conseil national du tourisme, créé en 2002, serait réactivé prochainement après la révision de son Décret exécutif. Quant à la participation du secteur à la préparation des Jeux méditerranéens, prévus à Oran en juin prochain, M. Hamadi a fait savoir que son département envisagerait de soutenir le parc hôtelier par 194 hôtels d'une capacité de plus de 19.000 lits, identifier 27 monuments historiques pour promouvoir le tourisme dans l'Oranie et, partant, en Algérie. Elle prévoit également la formation de 193 guides touristiques et accompagnateurs pour les participants et la mobilisation de plus de 30 inspecteurs du tourisme. A l'issue de son intervention, le ministre a mis en avant l'importance de préserver l'artisanat et de le protéger de la contrefaçon en favorisant la formation, en améliorant la qualité et en promouvant toutes sortes de métier. **Manel Z.**

Salon international de l'olivier «ALGEROLIVA 2022»

Un carrefour d'échange et de partenariat

Le Salon international de l'olivier «ALGEROLIVA 2022» a ouvert ses portes lundi dernier à Alger, avec la participation de 60 exposants nationaux et étrangers. Cette troisième édition qui s'étalera jusqu'au 2 juin prochain, connaît la participation de la Tunisie, de l'Égypte, de l'Italie et de la Turquie, selon l'organisateur du Salon, M. Gani Samir, qui a indiqué que «ce Salon, placé sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, est revenu après une interruption de 3 ans en raison de la pandémie du Covid-19. Il revêt une grande importance et vise principalement l'attraction des opérateurs intéressés». Il a ajouté que le report du Salon n'a pas affecté les activités des professionnels de la filière, qui ont continué à coopérer bilatéralement et en clusters tout au long de la période épidémique, afin de discuter des préoccupations et passer en revue les moyens de développer l'activité à la lumière de la production accrue, ayant atteint, selon le spécialiste, quelque 10,8 millions de quintaux en 2020, soit 291,5 milliards DA. Cependant, poursuit-il, la participation de 60 établissements spécialisés dans la produc-

tion, la transformation et la commercialisation des olives, de l'huile d'olive et du processus de production (soit 70% algériens et 30% étrangers), ne représente que 30% des capacités de ce Salon. L'objectif principal du salon «ALGEROLIVA 2022», qui occupe une superficie de 1.500 m², étant d'encourager les exportations, tous les produits proposés sont des produits locaux, à l'exception des équipements et des fournitures fabriqués en partie à l'étranger, a précisé M. Gani. Le Salon est composé de deux pavillons d'exposition. Le premier comprend la branche des industries de la filière des olives et de l'huile d'olive et expose les dernières technologies mondiales disponibles en matière de récolte, de pressage, de transformation et de stockage des olives et de l'huile d'olive et une autre branche des produits nationaux des olives, de l'huile d'olive, des pépinières et des entreprises de maintenance et de suivi. Cette édition permettra aux opérateurs de s'enquérir des nouvelles techniques et des machines exposées par les opérateurs pour renouveler leurs unités de production et d'étudier la possibilité de produire locale-

ment certains équipements. Les opérateurs étudieront également la possibilité de lancer des partenariats et de créer des unités de production de machines et équipements en Algérie, en collaboration avec des partenaires étrangers. Les professionnels débattront, entre autres, de la question de l'embouteillage local de l'huile d'olive dont les prix à l'importation sont élevés. Les organisateurs ont prévu un accès gratuit au Salon pour faire connaître la production nationale aux opérateurs et consommateurs. Au final, M. Gani a noté qu'en cinq ans, la filière a réalisé un saut qualitatif, qui se traduit par la participation des opérateurs aux concours internationaux et les médailles remportées dans plusieurs pays à travers le monde. Par ailleurs, la 19^{ème} édition du Salon professionnel de la production agro-alimentaire, Djazagro, s'est ouverte lundi dernière et s'étalera jusqu'au 2 juin prochain. Ce salon connaît la participation de quelque 500 exposants nationaux et étrangers venant de 25 pays, sur une superficie d'exposition totale de 22.000 m². **Manel Z.**

INFO EXPRESS

Programme « Best Places To Work »

Ooredoo Algérie reçoit la certification de «Meilleur employeur»



Certifiée «Meilleur employeur» pour l'année 2022, Ooredoo a organisé dans la soirée du dimanche 29 mai 2022 un événement durant lequel le Programme « Best Places To Work » a remis la certification à la compagnie.

Cette soirée, tenue au niveau du Centre international des conférences (CIC), a réuni des employés de Ooredoo, tous statuts confondus, marquée par la présence notamment du Directeur général de Ooredoo, M. Bassam Yousef Al Ibrahim, du Directeur régional du Programme « Best Places To Work », M. Karim Kaitouni, de la Directrice exécutive des ressources humaines, Mme Nessrine Krim, du Directeur des Affaires corporatives, M. Ramdane Djazairi ainsi que tout l'encadrement de l'entreprise et les employés représentant les différentes directions de la compagnie. En ouverture de la cérémonie, le Directeur général, M. Bassam Yousef Al Ibrahim, s'est adressé aux employés pour leur présenter ses plus vifs remerciements en reconnaissance aux efforts consentis tout au long de l'année et à leur engagement sans faille au sein de l'entreprise qui les emploie.

Lors de cet événement, l'initiateur du programme « Best Places to Work », à savoir l'« Institut Best Companies-USA » a expliqué aux employés de Ooredoo les différentes étapes de cette étude ainsi que la méthode et les critères arrêtés par l'organisme pour déterminer l'octroi de la certification à toute entreprise s'inscrivant dans le programme y afférent. A noter que la certification de «Meilleur employeur», valable de mai 2022 à mai 2023, qui a été accordée à Ooredoo Algérie en reconnaissance à la viabilité de sa politique en ressources humaines (RH), qui lui a permis de se distinguer parmi les différentes entreprises nationales et multinationales ayant participé à ce programme qui promeut les sociétés activant en Algérie et offrant le meilleur environnement et conditions de travail. ■

Energie et mines

Réunion du Comité bilatéral algéro-tunisien

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, a co-présidé avec la ministre tunisienne de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Mme. Neila Nouira Gongi, hier mardi 31 mai 2022, le Comité bilatéral algéro-tunisien de coopération dans le domaine de l'énergie et des mines.

Les travaux du comité interviennent dans un contexte marqué par l'évolution positive que connaissent les relations entre l'Algérie et la Tunisie et la volonté des deux pays de développer et de renforcer les relations de coopération bilatérales dans le secteur de l'énergie et des mines. Ce comité regroupe les représentants



des ministères et des entreprises du secteur de l'énergie et des mines des deux pays. Il a été pré-

cédé par la réunion des experts pour examiner l'état des relations bilatérales dans ces domaines.

SNTF - Association El Badr

Organisation d'une journée de sensibilisation anti-tabac

La Société nationale des transports ferroviaire (SNTF) a organisé, hier, en partenariat avec l'association nationale «El Badr» d'aide aux malades atteints de cancer une journée de sensibilisation anti-tabac au niveau des gares ferroviaires, a indiqué un communiqué de la société. «A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le tabac, la SNTF accueille l'association nationale «El Badr» d'aide aux malades atteints de cancer pour l'organisation de la journée de sensibilisation anti-tabac au niveau des

emprises ferroviaires, sous le thème fixé par l'OMS « Le tabac : une menace pour notre environnement », a précisé la même source. Cet événement, prévu dans les gares d'Agha (Alger), Blida, Bédjaïa, Oran et Annaba a pour objectif la sensibilisation des usagers des trains, ainsi que le personnel de la SNTF, aux méfaits du tabagisme dans les lieux publics, sur la santé et l'environnement, a ajouté la SNTF.

L'activité prévoit la sensibilisation des usagers du train à travers la

distribution de flyers, dépliants, et supports de communication, ainsi que l'organisation d'ateliers de dessins et quizz pour les enfants, souligne-t-on.

« La SNTF à travers cette collaboration réitère son engagement envers les citoyens pour le respect de l'environnement et à la promotion de toute activité ou initiative visant au changement positif et à l'amélioration de la santé publique, et ce, dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise », a-t-on affirmé. ■

Alger

Viber dévoile une autre facette de l'application de messagerie

Viber s'est rendue à Alger pour leur première table ronde média, afin de présenter l'offre destinée aux entreprises. Aux représentants des médias présents, l'équipe Viber a partagé son point de vue sur quelques sujets clés, comme les défis actuels de l'industrie, les avantages des solutions Viber for Business ainsi que l'objectif de la marque de devenir une super-application.

Le nombre d'heures que les utilisateurs passent sur leur mobile chaque jour continue d'augmenter. Plus important encore, 95% des internautes se servent d'applications de chat et de messagerie. Les utilisateurs souhaitent pouvoir gérer davantage de tâches sans changer d'application. Ils ont tendance à passer beaucoup de temps sur leurs applications préférées, dont les outils de messagerie font souvent partie. Par ailleurs, les internautes souhaitent dialoguer avec des marques via des applications de messagerie. 74% des utilisateurs préfèrent échanger des messages avec les entreprises si c'est une personne réelle qui leur répond. Dans un monde où le smartphone est omniprésent, il devient déterminant pour les marques de contac-

ter les utilisateurs là où ils se trouvent. Viber est bien placé pour tirer profit de ces tendances. Rien qu'en Algérie, la marque a facilité plus d'un milliard d'appels et douze milliards de messages et créé d'innombrables liens entre les utilisateurs et les marques.

D'un point de vue commercial, Viber propose des solutions publicitaires (annonces natives, stickers ou encore filtres pour des photos et vidéos), des solutions de messagerie (chatbots, messages personnalisés) et des solutions d'appels. Tous ces outils aident les entreprises à interagir avec leurs clients à chaque étape du parcours d'achat.

Aujourd'hui, plus de 8.500 marques à travers le monde font confiance aux solutions de messagerie d'entreprise Viber pour renforcer la communication avec leurs clients. L'année dernière, l'entreprise a enregistré :

- Une croissance mondiale de 20% du nombre de chatbots, où les clients obtiennent des réponses automatisées aux demandes en temps réel 24h/24 et 7j/7. Les chatbots offrent une expérience de mini-application pour les marques qui souhaitent proposer leur ser-

vice sur Viber de manière native.

- 55% de croissance des messages Viber Business Messages émis dans le monde. L'objectif est de renforcer le lien entre les marques et les clients, grâce à un canal unique. Viber Business Messages rassemble tout ce dont vous avez besoin pour une interaction efficace, d'un canal d'acquisition via des messages promotionnels personnalisés, jusqu'aux notifications envoyées avec des messages transactionnels, toujours en passant par un service client renforcé grâce aux messages conversationnels.

- Selon Viber, la tendance des messageries professionnelles devrait poursuivre sa croissance à l'échelle mondiale, notamment en Algérie, où l'entreprise a enregistré une augmentation de 243% des messages professionnels envoyés au cours des 6 derniers mois de 2021.

Pour augmenter leur visibilité et attirer de nouveaux utilisateurs, les marques peuvent également tirer parti des solutions publicitaires Viber. Les publicités natives et non intrusives continuent de gagner en popularité, notamment grâce à différentes options de ciblage. ■

INFO EXPRESS

Développement économique local – Rencontre nationale « La kachabia et le burnous, identité de la commune de Messaad

L'association « Tamkeen », bénéficiaire d'un financement et appui du CapDeL pour mettre en œuvre d'un projet associatif autour de la filière du la kachabia et du burnous, a été retenue pour lancer une « Initiative stratégique de développement économique local », susceptible de lancer et entretenir une dynamique de développement sur le territoire de Messaad, et qui s'articule sur le tissage traditionnel. Cette démarche a été enclenchée avec la participation d'un groupe d'acteurs locaux institutionnels, de la société civile et de la sphère économique, qui considèrent qu'elle présente un fort potentiel de développement sur le territoire et une opportunité d'intégration socioéconomique pour les femmes et les jeunes de la région de Messaad. Cet événement, qui est une opportunité pour le partage d'expériences, vise à mobiliser les acteurs du territoire qui activent dans la filière du tissage de la « kachabia » et du « burnous », afin de mieux sauvegarder les savoir-faire traditionnels ancestraux et contribuer ainsi à un développement économique local inclusif et durable de la commune.

En marge de la rencontre, un espace d'exposition de la kachabia et du burnous est installé en collaboration avec des associations et des porteurs de projets, afin de présenter des échantillons de ces manteaux traditionnels qui font encore la réputation des Ouled Naïl, dont Messaad est la capitale, ainsi que les matières premières et les métiers à tisser utilisés dans sa production. Parallèlement à cette exposition, des débats seront organisés en séance plénière et en ateliers thématiques, et animés essentiellement par des acteurs institutionnels (des secteurs de la culture, du tourisme, de l'artisanat) à travers des communications sur le potentiel de la région de Messaad dans le domaine du tissage traditionnel ; l'estampillage des tissages traditionnels ; la labélisation du produit traditionnel, et l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. ■

L'Occident annonce une guerre totale avec la Russie

L'Occident mène une guerre par procuration

Les accusations contre la Russie, tenue pour responsable des problèmes mondiaux de livraisons de céréales en raison de son opération militaire en Ukraine, sont «sans fondement», a assuré vendredi 27 mai 2022 le Président russe Vladimir Poutine dans un entretien téléphonique avec le chancelier autrichien Karl Nehammer.

«Le Président russe a souligné que les tentatives de rendre la Russie responsable des difficultés de livraison des produits agricoles sur les marchés mondiaux étaient sans fondement», a indiqué le Kremlin dans un communiqué. Le chef de l'État russe a une nouvelle fois pointé les sanctions antiruses des États-Unis et de l'Europe comme cause de la crise alimentaire. Mardi, il avait dit au Premier ministre italien Mario Draghi que la Russie était prête à apporter une contribution significative pour surmonter la crise alimentaire grâce à l'exportation de céréales et d'engrais, sous réserve de la levée par l'Occident des restrictions à motivation politique. De son côté, le chancelier autrichien a déclaré lors d'une conférence de presse que M. Poutine était prêt à autoriser des exportations depuis les ports maritimes de produits agricoles ukrainiens, en coordination avec l'ONU. L'Ukraine, gros exportateur de céréales, notamment de maïs et de blé, voit sa production bloquée du fait des combats. De son côté, la Russie ne peut vendre sa production et

ses engrais en raison des sanctions occidentales touchant les secteurs financiers et logistiques. Les deux pays produisent un tiers du blé mondial. Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov a révélé le même jour que «l'Occident a annoncé une guerre totale contre la Russie, contre le monde entier russe», a déclaré M. Lavrov, lors d'une réunion avec des responsables de régions russes. «On peut dire avec certitude que cette situation est avec nous pour longtemps», a-t-il estimé, alors que les puissances occidentales ont multiplié les sanctions contre Moscou pour avoir lancé une opération militaire en Ukraine. En ajoutant que «les États-Unis et leurs satellites doublent, triplent, quadruplent leurs efforts pour endiguer la Russie, en utilisant un instrumentaire très large : en commençant par les sanctions économiques unilatérales jusqu'à une propagande profondément mensongère». De nombreuses institutions culturelles occidentales ont cessé leur coopération avec des institutions étatiques russes ou banni des artistes qui soutiennent



■ La Russie accuse l'Occident.

l'opération russe en Ukraine. Tout en interdisant les classiques : Tchaïkovski et Dostoïevski, Tolstoï, Pouchkine. Moscou accuse de son côté l'Ukraine d'être aux mains de néonazis coupables d'avoir orchestré un génocide de la population russo-phonie, et l'Occident de mener une guerre par procuration contre la

Russie. Devant cet état de fait le conflit a mis à mal l'équilibre alimentaire mondial, laissant craindre une grave crise qui affectera tout particulièrement les pays les plus pauvres. Lors de son entretien téléphonique, M. Poutine a appelé les Ukrainiens à déminer au plus vite les ports afin de laisser passer les navires bloqués.

Selon le directeur du Centre national russe de gestion de la défense, Mikhaïl Mizintsev, cité par l'agence russe Ria-Novosti, les forces russes ouvrent deux couloirs maritimes par jour pour permettre aux bateaux de sortir des ports de Marioupol, situé sur la mer d'Azov, et de Kher-son, Mykolaïv, Tchornomorsk, Otchakiv, Odessa

et Ioujni, situés eux sur la mer Noire. «Les forces armées russes ouvrent chaque jour deux couloirs maritimes humanitaires de 8h à 19h, heure de Moscou», a-t-il déclaré. Moscou avait affirmé que le port de Marioupol avait repris ses activités après avoir été déminé, un mois après l'annonce par la Russie de la prise de cette ville stratégique. Le port de Marioupol envisage de remettre en service un des trois terminaux céréaliers d'ici juillet, a indiqué un représentant de l'administration portuaire, cité par l'agence russe Tass. «Malheureusement, nos trois complexes à grain sont détruits, actuellement nous prévoyons de les reconstruire et d'ici la première récolte, d'ici juillet, envisageons de mettre en service un des trois complexes d'une capacité de 30 000 tonnes», a-t-il déclaré.

Par Oki Faouzi

Maroc La colère du peuple

Malgré l'interdiction, une grande manifestation à Casablanca contre la hausse des prix et la normalisation a eu lieu. Alors que les autorités locales ont notifié l'interdiction de la manifestation nationale en invoquant le «maintien de l'ordre public», des milliers de personnes ont bravé l'interdit et maintenu un sit-in dans le centre-ville de Casablanca, répondant à l'appel de la Coordination du Front social, composée de partis de gauche et de syndicats. Le Front social a dénoncé cette interdiction qui «montre

que la réponse systématique (des autorités) est la répression et les restrictions aux droits et libertés». «Nous sommes attachés au droit de manifestation, c'est pourquoi malgré l'interdiction, nous avons organisé un sit-in au lieu d'une marche nationale», a déclaré le coordinateur national du Front social marocain, Younes Farachen, déplorant le siège sécuritaire imposé autour des participants. «Nous ne pouvons pas nous taire, nous allons poursuivre notre lutte et organiser d'autres formes de protes-

tation pour exprimer les revendications du peuple marocain opprimé, étouffé par l'inflation et les prix élevés», a-t-il promis. Les manifestants ont scandé des slogans contre la vie chère et appelé à la réduction des prix du carburant et à une vie décente. «Tahya El watan, Tahya Chaâb» (vive le pays, vive le peuple), «Non à la cherté de la vie, oui à la vie décente», «Criminels terroristes, les normalisateurs», pouvait-on lire sur les pancartes. ■

Feu Mohamed Abdelaziz

L'homme qui a tourmenté l'occupant marocain

L'ambassadeur de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a indiqué que l'ancien président Mohamed Abdelaziz était un leader qui a tourmenté l'occupant marocain, après avoir mené les deux batailles de libération et d'édification, soulignant que l'ancien dirigeant du Front Polisario avait amené Rabat à signer l'accord de cessez-le-feu en 1991. «Le défunt président a fait preuve d'une grande capacité de résilience et de patience, était capable de travailler jour et nuit et de prendre des décisions dans les situations les plus difficiles en associant tout le monde de manière harmonieuse, dans le strict respect des lois», a affirmé l'ambassadeur sahraoui à l'APS, à l'occasion du 6^e anniversaire du décès de Mohamed Abdelaziz.

Le président sahraoui est décédé le 31 mai 2016 des suites d'une longue maladie. En 1976, il a été élu président de la RASD lors du congrès du Front Polisario. «Mohamed Abdelaziz avait le mérite d'avoir construit des institutions harmonieuses basées sur la participation de tous les cadres, il tenait à l'unité de la base à travers l'ouverture des portes de la communication grâce aux séminaires et conférences», a précisé le diplomate sahraoui, qui a occupé le poste de Premier ministre au gouvernement de l'ex-président. C'est ce qui a fait du Front Polisario, ajoute-t-il, «une organisation populaire qui a su résister et perdurer, malgré les plans et le complot de l'occupant marocain visant à porter atteinte à l'unité nationale sahraoui».

Le diplomate sahraoui a indiqué que sous Mohamed Abdelaziz, les Sahraouis se sont organisés au-delà des terres libérées et des camps des réfugiés et ont commencé à organiser des marches contre l'occupant dans les terres occupées du Sahara Occidental, malgré la répression. Il a, en outre, relevé que durant cette période, «les Sahraouis de la diaspora se sont organisés et ont œuvré à faire connaître la question sahraoui à l'opinion publique internationale». «Sous la direction de Mohamed Abdelaziz, l'identité nationale sahraoui s'est consolidée, la cohésion nationale s'est renforcée et la cause sahraoui a eu de l'écho à travers le monde», a-t-il assuré. L'ambassadeur de la RASD en Algérie a également rappelé que Mohamed Abdelaziz a fait en sorte «de bâtir une armée

forte sur le plan humain et matériel». S'agissant de la bataille de l'édification de l'Etat sahraoui, le diplomate a expliqué que les structures de la République se sont élargies à divers domaines (pouvoir exécutif, législatif et judiciaire), au même titre que les représentations diplomatiques à l'étranger (une cinquantaine) au moment où de plus en plus de pays reconnaissent la RASD. Le diplomate sahraoui a affirmé que feu Mohamed Abdelaziz «a transmis une expérience organisationnelle unique, qui a facilité la succession après son décès, au grand dam de l'occupant marocain», faisant observer que le défunt président a laissé «un héritage matériel et moral qui constitue une motivation pour le peuple sahraoui face à tous les agissements du régime du Makhzen». ■

enquête

Les grandes anomalies du foncier

Les traces des dérapages et manoeuvres de l'empire des ex-barons du système

Or, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a indiqué dernièrement que 320 000 habitations toutes formules confondues ont été distribuées en 2021. Le programme du quinquennat 2020/2024 compte des constructions de 1 237 931 unités dont 224 834 cas de logements publics locatifs, 199 658 logements promotionnels, 276 197 logements ruraux, 539 592 logements de type location-vente et 21 448 logements LLP prévus en fin 2022. Soit 30% du total des habitations programmées ont été achevées soit 373 306 unités, 74 365 autres sont à l'arrêt. 200 logements sociaux attribués par l'OPGI demeurent libres, loués et d'autres squattés. C'est à la faveur d'une enquête diligentée par les services de l'OPGI, qu'il a été découvert que les noms des bénéficiaires sur les actes de location ne correspondent nullement avec ceux des occupants.

Les occupants sont en réalité des sous locataires et c'est illégal comme nous l'a affirmé un responsable de ladite entreprise. Un logement octroyé dans le cadre de l'aide sociale de l'Etat, ne peut être ni loué, ni vendu comme le stipule la loi en vigueur. Certains occupants et par ailleurs demandeurs, estimant que ces bénéficiaires sont bien logés ailleurs et n'ont pas besoin de ces appartements qu'ils n'occupent pas depuis des années. Parmi ces logements sociaux vides, des bénéficiaires n'ont pas donné signe de vie et n'ont pas encore payé les cautions relatives à ces attributions plafonnées à 70.000 dinars. Pourtant, ces derniers sont en possession de décisions d'attribution et sont portés disparus ou décédés.

200 logements, situés à la nouvelle ville Benmostefa Benaouda ont été scellés. D'autres sont implantés à Kalitoussa, Bouzaâroura et Boukhadra trois qui ont été ciblés par des enquêtes ont conduit à la découverte de 1.000 autres logements sociaux loués et d'autres vendus illégalement et souvent bradés dans des conditions opaques.

La question de l'habitat a pris des proportions politiques telles qu'elle en devient un argument électoral, un enjeu majeur à l'échelon local pour de nombreux élus de différents partis politiques. A la différence de la quasi-majorité des autres nations ; le logement en Algérie passe pour être le baromètre de l'honnêteté du personnel politique.

L'habitat était très longtemps le symbole du système maffieux et corrompu, de sorte que le logement s'offrait en réponse à un ou des services rendu. Tous les citoyens de ce pays ont assisté à l'ascension des serviteurs du système qui grâce au stratagème du logement ont construit des fortunes colossales. Des responsables malhonnêtes et des individus sans sou qui se sont retrouvés à la tête d'un véritable empire dont la valeur peut dépasser des milliards de centimes.

Elargissement du cercle de la mafia politico-financière

Effectivement la faune qu'on peut qualifier d'une mafia politico-financière avait en si peu de temps et depuis les vingt dernières années réussi à bâtir une grande partie de sa fortune sur le



L'Algérie est l'un des rares pays au monde sinon le seul où une distribution de logements sociaux provoque l'émeute. La dernière scène de violence qui a éclaté dans la wilaya était celle des squatteurs de logements de Sidi Salem, les habitants ont attaqué les brigades d'interventions faisant au moins dix sept (17) policiers blessés gravement en mai 2022.

détournement des logements sociaux. Un phénomène qui durant les années 1980 et 1990 avait pris une proportion étrange et choquante en Algérie. Une réalité amère qu'on sait que des milliers de logements sont distribués au vu et au su de tout le monde sur des listes affichées au public pour des personnes propriétaires de somptueuses villas ou pour des femmes divorcées et sans enfants. Il va sans dire que les années Chadli « Allah yarhamou » puis la décennie noire avaient largement profité au personnel du vieux système qui n'avait pas hésité à se servir. Au vu de l'ampleur du trafic de l'habitat et des détournements dans lesquels de hauts cadres se sont vu mêler, il est certainement très difficile pour une catégorie de la population illettrée de ne pas voir l'irrégularité et l'injustice des personnages devenus dans un laps

de temps des multimilliardaires ayant un objectif premier qui est l'accumulation de capital sur le dos de l'Etat. Aujourd'hui dans la majorité des villes algériennes, il est des hommes très fortunés qui ont bâti mystérieusement leur empire grâce aux multiples désistements qui rapportent pour chaque opération des centaines de millions nets d'impôts. Eh oui ! l'appétit des serviteurs de l'ancien système avait pris une ampleur terrifiante qui notamment menace la stabilité de la nation. Dans ce chapitre il est important de signaler que qu'en 1997 l'ex-chef du gouvernement Ahmed Ouyahia avait annulé la procédure de désistement en confiant aux APC la lourde tâche de distribuer les logements sociaux. Une manoeuvre qui se voulait transparente mais qui avait créée l'effet inverse. A Annaba les signes de l'ancienne gou-

vernance sont très apparents dans le secteur du foncier dans lequel on trouve sur différents boulevards ou avenues des promoteurs qui ont piétiné la réglementation et la loi en vigueur en obtenant des permis de construire et des permis d'extension d'immeubles de plus de 14 étages sur l'avenue Bouzered Hocine ou sur la plage de Rizzi Amor grâce à une certaine complicité des ex-maires de la ville de Annaba et d'employés des services techniques municipaux.

Certains propriétaires d'anciennes bâtisses ou de terrains au cœur de la ville ont souhaité effectuer des extensions de bâtisses dans ces lieux mais ils ont été refusés alors que d'autres gens à Annaba ont réussi à bâtir des immeubles sur la pente de la montée de l'Edough, une terre d'agriculture et d'autres une clinique sur un oued. Tels sont des anomalies inadmissibles et inexpliquées dans l'aménagement des villes modernes.

Finalement les maires étaient devenus les barons du système et ils avaient en réalité élargi le champ des profiteurs des largesses de la République. Malheureusement l'habitation est devenue une monnaie d'échange et l'occasion d'assurer l'avenir des enfants de certains élus et autres responsables de l'Etat.

C'est ainsi qu'on su sur des listes de bénéficiaires qu'il existe des jeunes filles de 20 ans, des veuves sans enfants, des chauffeurs de certains directeurs de la wilaya et des maires ainsi que beaucoup d'autres personnes proches de la daïra ou de la wilaya, révèle-t-on.

Okî Faouzi

INFO EXPRESS

**Ouargla
Simulation
d'extinction d'un
feu de palmeraie**

Un exercice de simulation d'extinction d'un incendie déclaré dans une palmeraie de la wilaya de Ouargla a été effectué, lundi, à travers un dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts.

Initié dans le cadre de l'évaluation des préparatifs et prédispositions des différents intervenants dans la lutte contre les incendies, cette manœuvre a été opérée par les secteurs des forêts, des transports, de l'agriculture, de la santé, des travaux publics, des ressources en eau, de la Gendarmerie nationale, de la Sécurité nationale, et des Scouts musulmans algériens.

Le scénario de la simulation porte sur trois incendies qui se sont déclarés concomitamment, dont le premier simule les secours apportés à la population du quartier de Bala, encerclée par un incendie qui s'est produit au niveau d'une palmeraie mitoyenne.

Le second sinistre simule un incendie qui s'est déclaré dans une palmeraie près d'une station services dans la commune d'Aïn El-Beïda où les éléments de la PC sont aussitôt intervenus pour venir à bout des flammes et épargner la station, alors que la 3^e manœuvre a été menée au niveau d'une palmeraie de Sidi-Bensaci, commune de Rouissat, pour maîtriser ce sinistre sans pertes humaines ni dégâts, grâce aux moyens humains et matériels mobilisés.

Selon la PC, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés et consistent en une colonne mobile de dix (10) véhicules, dont des camions, des ambulances, des pompes et 40 sapeurs pompiers, tous grades confondus, en sus d'autres moyens déployés par les autres secteurs participants. L'exercice vise la mobilisation, en prévision de la période estivale, des moyens d'interventions pour l'extinction des feux de forêts et des cultures et l'évaluation de la disposition des moyens de secours d'autres secteurs concernés.

Les services de la Protection civile de la wilaya de Ouargla viennent de lancer aussi des journées de sensibilisation en direction des agriculteurs en matière de prévention des incendies de forêts et champs agricoles.

Mascara

Le cahier des charges de la gare routière piétiné

Le secteur des transports n'est pas l'affaire uniquement de la Direction du transport. C'est l'ensemble des secteurs qui doivent s'impliquer pour mettre le holà à ce qui se trame au sein de la gare routière sise à la périphérie de Khessibia, non loin du chef-lieu de la wilaya.

En effet, sur les 16 daïras que compte la wilaya, seules quatre ont leur gare routière de classe «B», à l'exception du chef-lieu de la wilaya qui possède une gare routière de classe «A». C'est une infrastructure héritée du secteur de l'agriculture puisqu'elle servait auparavant de marché de gros (OFLA-COFEL) ; et la transformation ne s'est pas faite dans les normes, c'est pourquoi, on constate qu'un espace considérable se trouve inexploité dans les sous-sols de cette gare, ou du moins, ce qui en reste. Nous avons pour souvenance que c'est le défunt Abdelaziz Bouteflika qui avait inauguré ladite gare routière, le 27 juillet. La gare routière qui a fait l'objet de concession, l'exploitation et la gestion de ladite agence créée par l'Etat ou une collectivité territoriale ou à leur initiative, est



régie par un cahier des charges dont les clauses et conditions sont obligatoires pour toute entreprise de transport de personnes assurant le service dans le ressort territorial de leur lieu de situation. Le cahier des charges dont une copie nous a été transmise renferme soixante (60) articles où les conditions d'exploitation sont peu ou pas du tout honorées, et ce, à l'exemple des pays qui se respectent. Dans la foulée, on nous indique que les articles 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 29, 31, demeurent le parent pauvre du cahier des charges en question. Carrément piétiné pour des considérations des gros bras des halles, à l'exemple de l'article 17 qui a été outragé, à l'exemple des barricades (barrières), qui ont été scellées dans les murs de l'agence (voir photo), bloquant ainsi le passage aux exploitants de bus et autres piétons. Les chauffeurs de taxis rencontrés ce dimanche à la gare routière sont sidérés par ces agissements du nouveau exploitant de la gare routière qui est très loin d'être un «professionnel», en ignorant les doléances des transporteurs comme ceux des voyageurs, mis

a rude épreuve par les mentalités rurales. Un véritable charivari est constamment présent dans ce qui est communément désigné «la salle d'attente», dégageant des odeurs nauséabondes dérivant des deux toilettes publiques, mais aussi des restaurants, ou plutôt des (Fast-Food), qui franchement ne répondent pas aux critères notifiés, où le tout est ceinturé dans une saleté inqualifiable. Ladite salle d'attente dont les bancs publics mis à la disposition des voyageurs subsistent dans un mauvais état, soit endommagés ou éclopés par la main de l'homme. Les cas d'incivilités sont malheureusement à tous les niveaux et à tous les étages de notre société. La gare routière du chef-lieu de la wilaya qui mérite mieux offre une image délétère, et ce, dès l'apparition des transports de voyageurs inter-wilaya qui desservent vers le Sud, le Sud-Ouest et l'extrême Sud où des pratiques méprisables se déroulent au vu et au su de tous le monde. Le sens de l'Etat par son absence ou le cahier des charges est sordidement abusé à des fins mercantiles. Pour la partie réservée aux taxis, scindés en

deux ensembles, d'ailleurs dépossédés d'abris-bus, y compris de bancs publics offrent un spectacle de désolation, spécialement pour les personnes âgées, femmes et enfants qui n'ont que le pavé des trottoirs crasseux pour se détendre. Pourtant, installer un Fast-Food, des toilettes publiques et des abribus pour assurer un minimum de commodités est indispensable, compte tenu des milliers de voyageurs qui transitent par cette station est un leurre dans une wilaya pilote. Juste en face de la partie réservée aux taxis comme aux bus des transports des voyageurs, où le périmètre a été complètement bouclé par le nouveau acquéreur de la gare routière, risque de connaître des surprises si un incendie se déclare dans les deux ou trois cafés qui abordent le périmètre qui a été rivé par des barricades. Des commerçants rencontrés diront en ces termes : « Normalement les travaux qui ont été effectués sans l'aval des services technique de l'Assemblée populaire communale de Mascara, est une faute très grave ».

Manseur si Mohamed

Relizane

Des enfants se baignent dans les jets d'eau au péril de leur vie

Des enfants se dirigeant vers le jet d'eau d'El Intissar, se sont d'abord installés sur les bords de ces jets d'eau pour tremper leurs pieds avant d'être tentés par un plongeon sous un soleil de plomb et une température avoisinant les 36°C. Ils étaient tous contents de se rafraîchir, et ce malgré les mises en garde des passants sur la qualité de l'eau très polluée, au point où la couleur de l'eau est verdâtre avec des déchets en surface et même au fond. En effet, la chaleur s'installe à Relizane. Les enfants sont en vacances. Ils cherchent désespérément un bas-

sin où se baigner. Quelques degrés en plus les emmènent carrément au jet d'eau du centre-ville, pour tenter de se rafraîchir. Cela s'est passé il y a plus de quinze jours, au cours de la première alerte chaude de l'été. La baignade dans les jets d'eau est dangereuse, voire mortelle. C'est un constat sans appel dressé par des spécialistes qui tirent, pour la énième fois, la sonnette d'alarme sur les risques de maladies contagieuses, la typhoïde et le choléra, entre autres, auxquelles sont aujourd'hui confrontés les enfants. En cette période estivale, nom-

breux sont les enfants à Relizane qui se baignent, dans une indifférence inouïe des parents et des services concernés, dans ces jets d'eau. Selon les dires de plusieurs associations, ces jets d'eau sont un véritable foyer de virus, de microbes et de germes. D'où les risques de graves maladies auxquelles les enfants sont quotidiennement confrontés, explique-t-il. Il est impératif, voire urgent, que des mesures, en terme notamment de prévention, soient prises par toutes les parties concernées. Malheureusement, le constat est là : Relizane accuse

un grand retard en matière d'infrastructures de loisirs et de baignade, en particulier. Ce triste constat que tous les responsables qui se sont succédé dans la ville de Relizane partagent. À défaut de piscines proprement dites, les enfants des quartiers défavorisés ont opté pour une solution de substitution qui n'est autre que ces jets d'eau. Ils mettent, ainsi, leur vie en péril pour se rafraîchir en s'y baignant. La balle est désormais dans le camp des services concernés.

N. Malik

France-Algérie

Quand l'armée française « pacifiait » au napalm

Parler de l'usage du napalm par la France durant la guerre d'indépendance, c'est revenir sur un déni d'État. À l'instar d'autres armes chimiques, ce produit a été utilisé en dépit des conventions de Genève dont Paris était signataire. S'il est difficile de dresser un bilan complet aujourd'hui, les témoignages sont là pour rappeler l'étendue de cette violence.

Les autorités françaises le répèteront sans trembler : « Napalm rigoureusement pros- crit et jamais employé opération militaire en Algérie ». Ce mensonge clairement affirmé par le ministre résidant Robert Lacoste en 1957 est répété sous la Ve République. Au quai d'Orsay, on assure ainsi que l'armée française « n'a jamais fait usage du napalm » et que « des instructions permanentes du haut commandement militaire français en Algérie interdisent l'emploi de ce produit ».

Si la France ne peut reconnaître l'usage de cette essence gélifiée utilisée dans des bombes incendiaires, c'est que cette arme est proscrite par les conventions internationales dont le pays est signataire. Son usage viendrait en outre contredire la fiction de simples opérations de maintien de l'ordre menées dans l'Algérie française depuis novembre 1954.

Un pays en flammes

Ce que Paris, Genève ou New York ignorent est pourtant devenu une évidence dans les montagnes algériennes où l'armée française lutte contre les maquisards de l'Armée de libération nationale (ALN). Les forêts qui dérobent ces combattants aux avions français sont particulièrement ciblées : largué par les airs, le napalm enflamme immédiatement la surface sur laquelle il se répand, ce qui le rend particulièrement redoutable dans les régions boisées. Des témoignages français confirment d'ailleurs ce que les indépendantistes dénoncent à mesure que l'Algérie s'enfonçait dans la guerre. En 1959, Hubert Beuve-Méry, le directeur du journal *Le Monde*, acquiert ainsi la certitude de son usage après s'être entretenu avec le successeur de Robert Lacoste, Paul Delouvrier. Peu de temps auparavant, un caporal avait adressé une lettre au journal pour dévoiler la réalité cachée derrière une dépêche officielle parlant de « rebelles mis hors de combat avec l'aide de l'aviation » : « Ayant participé à l'encercllement et à la réduction de la ferme où [les « rebelles »] étaient retranchés, je puis vous indiquer qu'ils ont en réalité été brûlés vifs, avec une dizaine de civils dont deux femmes et une fillette d'une dizaine d'années, par trois bombes au napalm lancées par des appareils de l'aéronavale », non loin de Sétif, le 14 août 1959.

Les pilotes savent parfaitement ce qu'ils larguent, et les militaires qui demandent leur appui au sol aussi. L'usage du napalm étant interdit, on opte pour un langage codé : « bidons spéciaux ». Dans le secteur de Bou Saada, au sud-est d'Alger, est ainsi consignée, fin septembre 1959, une « action de l'aviation en bombes de 250 livres et en bidons spéciaux sur un camp rebelle ». Les comptes-rendus d'opérations mentionnent aussi les effets de ces « bombing par bidons spéciaux » comme dans ce bilan d'une opération des 23 et 24 février 1959 qui indique : « Pertes rebelles : 6 cadavres dénombrés dont un sergent



et un caporal. Débris humains découverts dans une zone traitée aux bidons spéciaux et correspondant à 5 rebelles repérés par un observateur ». Parfois, le camouflage cède, comme quand le 14^e régiment de chasseurs parachutistes relate un affrontement entre plusieurs régiments d'élite et leurs ennemis début avril 1961. La « réduction du nid de résistance » ayant échoué face au feu violent et précis des rebelles », l'intervention de l'aviation de chasse est demandée. Le journal de marche du régiment note que sont utilisées « des roquettes et des bombes au napalm contre les retranchements rebelles ».

« Une odeur horrible »

Mohamed Kaced était l'un de ces « rebelles » visés par des bombardements. La grotte où, blessé, il se cache est repérée par l'aviation : « Ils nous ont jeté du napalm ». Un de ses compagnons est atteint : Le soldat qui avait été brûlé, qu'allions-nous lui faire ? Si on le touchait, on allait être brûlés aussi. Qu'est-ce qu'il fallait faire alors ? Il fallait prendre de la terre et la lui jeter dessus ou prendre un chiffon et le couvrir. Il fallait faire comme ça et surtout éviter de se faire brûler aussi. Parce que les flammes peuvent très vite te toucher. Khadija Belguenbour a assisté, impuissante, au bombardement d'une infirmerie : Il y avait une montagne juste en face : ils ont utilisé le napalm. Il y avait un hôpital, enfin une infirmerie, où ils cachaient les blessés. Je les voyais, ils essayaient de s'évader... Une odeur horrible. Ils se roulaient par terre et leurs chairs restaient sur les pierres. Ils criaient. Ce cri, encore de temps en temps, il me revient aux oreilles. Plus tard, elle a elle-même reçu une goutte de napalm et en a gardé un trou dans la tête.

Quand l'aviation approche, la terreur s'empare de ceux qui sont au sol. Si les mitraillages au sol sont redoutés, le napalm donne à la guerre ses couleurs infernales. Meriem Mokhtari l'évoque encore avec précision en 2020 : L'avion qui a lancé le napalm (...) Tu vois, la lave des volcans... Le feu arrive, en brasier (...) Dans la forêt, on voyait aussi les poules fuir avec leurs poussins (...) les chiens... les bêtes... Les chevaux galopaient, et haletants (...) Les civils, des femmes qui portaient leurs courses... les vieillards... Il y avait une femme qui a été happée par le napalm (...) elle a été grillée comme un aliment qu'on grille... elle a été carbonisée par le napalm... Après, dans la forêt, le napalm a provoqué un incendie (...) Alors les gens le combattaient avec de l'eau et de la terre... Il y en a qui ont pris des couvertures, pour protéger leur tente du feu. (...) Le napalm avait été jeté du haut d'une pente, alors le feu se propageait très vite... On n'avait nulle part où se cacher à l'abri du feu. Alors tu cours, jusqu'à ce que tu trouves un cours d'eau... et tu y restes.

Le caporal Jean Forestier évoque aussi de « gi-

gantesques gerbes rouges surmontées d'énormes champignons noirs » provoquées par le napalm. Un matin d'avril 1959, sa section est envoyée au rapport : « Vingt et un corps sont dénombrés, une dizaine d'autres sont retrouvés brûlés par le napalm ».

La géographie à la rescousse

Pour le CICR soucieux du respect des Conventions de Genève, c'est bien « l'usage de cette arme sur des objectifs non militaires » qui constitue une illégalité flagrante du droit international humanitaire par la France. Mais le CICR ne peut pas mener d'enquête approfondie sur ce sujet alors que Paris nie toujours être en guerre en Algérie. Le délégué suisse, chargé de plusieurs missions en Algérie sur le sort des prisonniers, affirme pourtant avoir « acquis la conviction [...] que l'aviation utilisait, assez couramment, le napalm pour ses bombardements ». S'agissait-il d'un usage indiscriminé ?

Après huit années de conflit en Indochine qui avaient déjà vu l'utilisation de cette arme, les autorités françaises n'ignoraient pas ses caractéristiques. Cependant, alors que le déni officiel de l'état de guerre ne permet pas d'argumenter sur la possibilité de limiter l'usage du napalm au combat contre un ennemi armé clairement reconnu, c'est la nature du relief algérien qui fournit régulièrement un argument à ceux qui en préconisent l'utilisation. Là où la nature de l'ennemi se dérobe, la géographie fournit la justification ultime à l'emploi de « ce produit pour lutter contre les bandes de hors-la-loi retranchés dans des régions rocailleuses et désertiques où l'intervention des armes classiques entraîne des pertes importantes ou des délais incompatibles avec la fluidité des rebelles ». C'est ce que défend le commandant en chef en Algérie au printemps 1956 auprès de son ministre, avançant par précaution une réserve qu'il sait indispensable : « En aucun cas l'utilisation de ce produit ne sera tolérée sur les mechtas, villages ou lieux d'habitation et [que] je m'en réserverais la décision d'emploi lorsque les autres armes utilisables se seront révélées inefficaces ».

L'usage restreint et maîtrisé que propose le commandant en chef a-t-il convaincu les responsables politiques ? La persistance des mensonges officiels jusqu'à la fin de la guerre, tout comme le camouflage lexical témoigne à minima, d'une délimitation floue dans son usage. La lutte contre les maquisards réfugiés dans les grottes a bien donné lieu à des recherches et à des expérimentations. Au printemps 1955 déjà, les premiers résultats concluaient à un usage efficace de certains produits chimiques, à condition de s'en tenir aux grottes et non aux terrains découverts qui exposaient trop les soldats français. Des archives régimentaires témoignent de ces tests comme, parmi d'autres, celles du 94^e régiment d'Infanterie : à l'été 1956, des expéri-

mentations techniques ont lieu, visant à « rendre l'utilisation de grottes impossible pour les rebelles par procédés chimiques ». Le napalm a certainement fait l'objet de pareils essais. Au moment de la 25^e division parachutiste engagée dans le Constantinois, le père Henri Péninou a témoigné avoir vu « quelques essais d'utilisation du napalm », encore approximatifs au début de la guerre : Oui, moi en tout cas j'ai le souvenir... passant comme ça et larguant, larguant des bombes de napalm. Il nous était demandé, à nous, de faire très attention, quand on était en opération. Mais j'avais l'impression que c'était expérimental. Après, ça ne m'étonnerait pas que les choses se soient poursuivies et aient pris une extension (...) Le relief du terrain était un relief très, très dangereux, très favorable pour les caches des fellaghas, aussi bien pour eux-mêmes en tant que personnes que pour le matériel ou le ravitaillement. Alors (...) dangereux aussi pour les unités d'intervention, quand on ratissait.

À l'automne 1957, le commandant d'un régiment de chasseurs alpins expose encore à ses supérieurs l'intérêt de cette arme. À l'occasion d'un compte-rendu d'opération dans le massif du Kouriet, en Kabylie, il décrit le bouclage d'un village puis son mitraillage par l'aviation, qui n'a pas empêché un accrochage violent : Les pertes que nous avons subies ont été l'œuvre de quelques rebelles seulement, remarquables tireurs et embusqués dans un terrain extrêmement mauvais et dangereux. Ces rebelles tenaient une position remarquable et ne pouvaient être délogés qu'à bout de munitions. La preuve a été malheureusement à nouveau faite que dans un terrain pareil, pour abattre un rebelle, on risque de perdre dix hommes.

Et il insiste

Lorsque le terrain est particulièrement mauvais et qu'on l'on risque des pertes hors de proportion avec les résultats que l'on pourrait obtenir, il est certainement plus avantageux de faire mitraquer la bande rebelle par l'aviation, des B26 par exemple, et l'emploi du napalm dans ce terrain rocheux où le rebelle peut s'embusquer remarquablement semble seul efficace.

Dans les années suivantes, la justification par le relief allait pouvoir se combiner avec le développement de la pratique des zones interdites. Dans ces espaces officiellement interdits à tout civil, l'armée française pouvait affirmer n'avoir que des ennemis. De fait, le caractère discriminé de l'emploi du napalm était possible, du moins en théorie. C'est pourquoi, avec l'approfondissement systématique de la guerre, et en particulier le « plan Challe » à partir de 1959, le napalm a pu être utilisé à un stade qui n'avait plus rien d'expérimental. En dépit des incertitudes évidentes sur la précision des bombardements et l'identité des personnes visées, puisque les zones interdites étaient en fait loin d'être vides de civils, le napalm a été considéré comme une arme efficace jusqu'à la fin du conflit. Les autorisés politiques ont laissé faire. Conscients des conséquences politiques et diplomatiques d'un tel aveu, elles ont toutefois continué à préférer le déni global.

Après 1962, les forêts calcinées et pétrifiées des massifs montagneux algériens ont porté, pendant des années, le témoignage de cette violence. Quant aux corps réduits à des blocs charbonneux par ces produits incendiaires, leurs images hantent toujours celles et ceux qui les ont vus.

TNA

CÉRÉMONIE EN HOMMAGE À DJAHIDA YUCEF, ALI ZOUBAIDI ET KHIER BEKAKCHI

L'association culturelle et artistique «3^{ème} Millénaire» a organisé dimanche à Alger une cérémonie en hommage à Djahida Youcef, Ali Zoubaidi et Khier Bekakchi, pour l'ensemble de leur carrière vouée au théâtre et au chant. En présence des trois artistes, la cérémonie, accueillie au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA), a été rehaussée par la présence de figures artistiques et culturelles. L'interprète de l'andalou Djahida Youcef, a alterné entre chanson et théâtre radiophonique, un art qu'elle a pratiqué à la Radio nationale avant de se lancer dans la chanson. Native de Mascara en 1957, Djahida a suivi des cours de musique à Oran, où sa famille s'était établie. A ses débuts, elle a interprété le répertoire de grands noms de la chanson arabe en plus d'avoir collaboré durant son parcours avec d'illustres compositeurs comme Ahmed Wahbi, Cherif Kortbi, Blaoui Houari ou encore Abderrazak Sarradj qui l'ont aidé à éditer ses premières chansons. En plus de ses rôles dans certaines pièces radiophoniques et télévisées, Djahida Youcef anime actuellement une émission culturelle à la Radio algérienne. Ali Zoubaidi, a pour sa part, marqué le monde de la chanson par ses riches contributions au madih, le chant religieux, auquel son père l'a initié depuis sa tendre enfance. Natif de Biskra en 1939, Ali Zoubaidi a rejoint la Radio algérienne en tant que compositeur, parolier et poète. Autre artiste honoré, Kheir Bekakchi, un des plus célèbres interprètes de la chanson populaire «Staifi», un genre musical qu'il a toujours chanté et représenté dans les nombreux festivals auxquels il a participé. Organisée par l'Association «3^{ème} Millénaire» en collaboration avec le TNA et l'ONDA, la cérémonie a été ponctuée par un concert animé par l'interprète de hawzi, Hassiba Abderaouf.

R.C.

« RÊVE DE L'ENFANT AFRICAIN » LE TNA ORGANISE LE CONCOURS DU MEILLEUR TEXTE

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) lance un appel à participation à un concours dédié aux enfants, organisé à la double occasion de la Journée mondiale de l'Enfant, et celle de l'Enfant africain, célébrées respectivement, les, 1^{er} et 16 juin de chaque année, peut-on lire sur la page officielle du TNA. S'adressant aux enfants entre 10 et 16 ans dans le cadre des activités du TNA durant le «mois de l'Enfance», le concours, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, récompense le meilleur texte littéraire, ne dépassant pas les 15 lignes, qui exprime au mieux, le «Rêve de l'enfant africain». Les propositions, accompagnées du nom, prénom, date de naissance et coordonnées téléphoniques de chaque jeune candidat, doivent être envoyées, au plus tard à la date du 6 juin, à l'adresse électronique: <hidwenemasahitf2021@gmail.com>. Les résultats du concours seront connus, lors d'une cérémonie prévue au TNA le 14 juin, soit deux jours avant les célébrations de la Journée de l'Enfant africain, et les vainqueurs de ce concours recevront des «cadeaux éducatifs de valeur», concluent les organisateurs.

R.C.

Théâtre pour enfants

Un des volets «les plus importants» du TNA



Dans un entretien accordé à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'Enfant, coïncidant avec le 1^{er} juin de chaque année, le directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui a déclaré qu'en 2022, le TNA a consacré une «bonne partie de son programme à l'enfant» pour «éveiller son intérêt pour le 4^e Art et aiguïser ses goûts sur la variété et la richesse des disciplines artistiques qui interviennent dans un spectacle».

Pour ce faire et «après l'établissement de conventions entre le ministère de la Culture et des Arts et celui de l'Éducation nationale», le TNA a «ouvert ses portes aux écoles», et mis au point un cadre administratif légal avec les trois directions de l'éducation de la wilaya d'Alger, de manière à permettre aux enfants de «se déplacer au théâtre et prendre part à une série d'activités».

Faisant participer également les associations et coopératives culturelles dédiées à la pratique du théâtre, le TNA, entend ainsi solliciter tout individu ou collectif, susceptible de répondre au cahier des charges issu de la

Le théâtre pour enfant, un des «plus importants volets» dans la vision du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), est destiné, au-delà du divertissement, à «éveiller l'imaginaire» de chaque enfant sur les notions de «rationalité et d'esthétique», nécessaires, selon le directeur du TNA, Mohamed Yahiaoui, pour asseoir en lui, les «fondements de l'accomplissement de soi».

convention établie entre les deux départements.

Le théâtre pour enfant «est programmé tous les mardis, pour les élèves des établissements publics et les jeudis pour les écoles privées», proposant aux écoliers une pièce de théâtre, au message éducatif, déduit, analysé où «les dualités contenues dans les différentes trames, nourrissent le débat et forgent l'esprit d'appréciation et de constatation chez l'enfant qui mettra, ainsi, en marche ses mécanismes intellectuels de réflexion», explique Mohamed Yahiaoui.

Visites guidées du TNA, avec explications sur les différents espaces dédiés aux répétitions, danse, musique, réalisation des

costumes et des décors, ainsi que les coulisses et les loges, sont autant de découvertes pour les enfants qui éveillent leur imaginaire et leur intérêt, l'incitant ainsi à se rapprocher plus de la pratique du 4^e Art.

Pour l'année 2022, le programme spécial pour les enfants scolarisés a été reconduit depuis le début du mois d'avril, après l'amélioration des conditions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19. Dans ce cadre pas moins de 4500 jeunes spectateurs ont assisté aux différentes représentations de ce programme spécial, qui compte, neuf productions.

Pour les enfants qui manifestent «une plus grande envie d'apprendre», des ateliers de forma-

tions de courtes ou longues durées, ainsi que des concours sanctionnés de prix d'encouragement, sont organisés par le TNA, qui prépare actuellement un nouvel atelier de formation pour les enfants.

Ces mêmes activités ont été conçues avec l'apport «précieux» d'une «équipe de critiques, enseignants, experts et docteurs en psychologie de l'enfant», qui animent tout un département, récemment créé et installé au TNA.

Toujours à l'endroit des enfants, le directeur du TNA a évoqué l'expérience «probante» de la comédienne et metteuse en scène Nidal El Djazairi, qui a initié avec le TNA, le projet «Masrah H'Didouene».

Ce cycle de formation plein par promotions de trois années, est dédié aux enfants de moins de 16 ans, avec un élan pédagogique qui comprend plusieurs ateliers, dont entre autres, ceux de la diction, du jeu du corps avec texte à la main, de l'expression du visage, ou encore de la musique et de la danse.

R.C.

Portrait de Abdelmalek Kerinah

Quête de nouveauté dans l'art de la céramique

Spécialisé dans la céramique, Abdelmalek Kerinah se démarque de ses pairs par une quête perpétuelle de nouveauté et d'éléments esthétiques à introduire dans ses oeuvres afin d'approfondir ses connaissances et créer une touche personnelle à apporter à son travail artisanal si proche des arts plastiques.

Attiré par le travail de l'argile depuis sa tendre enfance, Abdelmalek Kerinah oeuvre depuis ses débuts à mettre en valeur ce matériau noble qui a toujours été au coeur de l'artisanat durant des millénaires.

Cet artisan de la capitale se revoit quitter à la hâte les bancs de l'école pour jouer avec la terre humide des jardins publics de son quartier, trouvant un plaisir

certain à donner forme à ce matériau. Il rencontre par hasard Djamel Lahlou, un voisin employé du musée national des Beaux-arts et philatéliste qui va l'encourager à développer sa passion.

Une rencontre qui va transformer la vie du jeune Abdelmalek qui a commencé à fréquenter un atelier de poterie et de céramique au musée, une expérience qui va lui permettre d'explorer son talent et de sublimer l'argile et lui faire exprimer son authenticité.

Sa passion grandissant au fil des années, l'artisan aspire à matérialiser ses connaissances sur l'histoire de l'Algérie et la richesse de sa culture et son patrimoine à travers la céramique, une ambition concrétisée par une œuvre de grand format intitulée «Authen-

ticité de l'art de la céramique en Algérie», exposée au Palais de la culture à Alger.

Ce grand vase de trois mètres se démarque d'abord par l'utilisation d'éléments iconographiques rares dans la céramique, et propres aux arts plastiques, comme l'alphabet Tifinagh, les dessins rupestres, ou encore la calligraphie arabe qui immortalise des figures emblématiques de l'histoire de l'Algérie comme Tin Hinan, Tariq Ibn Ziyad, ou encore les figures de la résistance contre la colonisation Fadhma N'soumer et Cherif Boubaghla.

L'œuvre imposante, coiffée de l'emblème national, compte également des intrants en matière

de matériaux à l'instar de l'argent, clin d'œil aux bijoux traditionnel, le tissu bleu, renvoyant à la culture et au costume targui, ou encore les formes décoratives des tapis du M'zab. Une réalisation des plus «complexes» tant sur le plan de la conception que celui de l'alliage des matériaux, explique l'auteur.

Natif d'Alger en 1982, Abdelmalek Kerinah a développé son talent avec une longue formation auprès de grands artistes et artisans spécialisés dans la céramique, les arabesques, la miniature, la calligraphie ou encore le moulage. Il a exploré les différentes spécialités connues de l'art de la céramique et continue à approfondir ses connaissances.

R.C.

Equipe nationale

Les «nouveaux» prêts à relever le défi

→ Une zone mixte organisée avec la presse, peu avant la première séance d'entraînement au Centre technique national de la Fédération algérienne de football à Sidi Moussa, à cinq jours du match contre l'Ouganda, samedi au stade 5-Juillet (20h), comptant pour la 1^{re} journée (Gr.F) des qualifications de la CAN-2023, a permis aux représentants des médias de rencontrer les nouveaux joueurs venus renforcer les Verts.



■ Les nouveaux venus se sont vite adaptés à l'ambiance des Verts. (Photo > D. R.)

Billel Omrani, l'attaquant du CFR Cluj (Roumanie) s'est dit heureux de retrouver la sélection algérienne pour la première fois : «HamdouAllah, j'ai trouvé une ambiance chaleureuse, les joueurs sont souriants, tout se passe bien. Mon objectif personnel est de prouver sur le terrain que j'ai les capacités de jouer en équipe nationale et de faire la différence. Je vais essayer de marquer un but samedi ou le match d'après si je serais

aligné. J'aurais aimé rencontrer le capitaine Riyad Mahrez, mais je ne peux pas commenter son absence. A mon point de vue, l'équipe nationale ne souffre pas d'inefficacité offensive. Concernant l'élimination de l'Algérie de la Coupe du monde 2022, je n'aime pas trop parler du passé, je préfère me focaliser sur l'avenir.

Idem pour le joueur local, Riyad Benayad (attaquant de l'ES Sétif), le seul du Championnat algérien de Ligue 1 à

faire son entrée chez les Verts : «Je suis très honoré et fier de faire partie de cette équipe. Je suis là pour saisir ma chance, et prouver que j'ai les qualités pour donner un plus à mon pays. J'espère être à la hauteur des espérances. Aujourd'hui, le sélectionneur m'a fait confiance en me convoquant pour ce stage, à moi de travailler et d'arracher une place comme l'ont fait les attaquants qui m'ont précédé à l'image de Slimani et Bounedjah». Yanis Hamache

(défenseur du Boavista FC - Portugal), lui déclare : «Nous avons été bien accueillis. Je m'appête à effectuer mon premier entraînement collectif, c'est un plaisir d'intégrer cette équipe et cet effectif. Le coach Belmadi nous a dit clairement qu'on méritait notre présence, à nous de travailler dur pour pouvoir s'intégrer au sein du groupe et participer aux matches. Il y a un groupe en place qui a beaucoup de qualités. On n'a pas vu un écart entre les nouveaux et les anciens, on compose tous une famille».

Enfin, Abdelkabar Kadri (milieu de terrain/ KV Courtrai - Belgique) évoque ses anciens camarades du PAC : «Dieu merci, c'est un honneur pour moi de rejoindre l'équipe nationale. J'espère être à la hauteur et suivre les traces de mes anciens coéquipiers au Paradou AC à l'image de Bensebaïni et Boudaoui qui sont considérés aujourd'hui comme des cadres. Les joueurs issus de l'Académie du PAC ont bien travaillé depuis leur jeune âge, ce qui explique aujourd'hui leur présence en équipe nationale. J'espère que les nouveaux joueurs puissent donner un plus et permettre à la sélection de retrouver son vrai niveau».

R. S.

ÉQUIPE NATIONALE

Algérie-Ouganda : Les billets vendus sur le net

Les billets du match Algérie-Ouganda, prévu le samedi 4 juin au stade 5-Juillet 1962 sont mis en vente, dès lundi, via une plateforme électronique, a annoncé le ministère de la Jeunesse et des Sports. C'est une première en Algérie. Pour la première fois, les inconditionnels d'El Khedra vont pouvoir acheter le précieux sésame sur internet, sans passer par les files interminables et éviter les nombreux désagréments enregistrés lors de chaque vente des billets d'un match de l'équipe nationale de football.

«La vente sera d'envergure nationale. Elle débute le lundi 30 mai, à 15h, et elle se fera directement via la plateforme tadkirati.mjs.gov.dz » a détaillé l'instance ministérielle.

«Les supporters de l'équipe nationale peuvent acheter autant de billets qu'ils souhaitent, à condition d'associer chaque ticket à une personne, en communiquant son nom et son prénom, car ces billets sont nominatifs», a-t-on encore tenu à faire savoir de même source. La vérification sera en effet minutieuse devant les portiques du stade 5-Juillet, où il sera notamment demandé aux supporters de prouver leur identité, en présentant leur carte nationale.

Ligue des champions

Le Wydad Casablanca s'offre un troisième trophée

→ La finale de la Ligue des Champions africaine 2021-2022 opposait deux géants nord-africains Al Ahly et le Wydad Athletic Club de Casablanca. Les deux équipes se sont retrouvées lundi 30 mai au stade Mohamed V de Casablanca pour l'épilogue de la saison. Les Marocains se sont imposés 2-0 avec un doublé de Zouheir El Moutaraji.

Vainqueurs de 10 éditions, un record, et notamment des deux dernières, Al Ahly visait un incroyable triplé, - une pre-

mière sur le continent africain -, face aux Marocains du Wydad Athletic Club au Complexe Mohammed V de Casablanca. Objectif raté pour les joueurs de Pitso Mosimane avait lui l'opportunité de devenir le deuxième entraîneur à remporter quatre fois la Ligue des champions.

Un boulet de canon signé Zouheir El Moutaraji

Emmenés par Walid Regragui, les hommes du Wydad Casablanca, doubles vain-

queurs de la compétition (1992, 2017), visaient eux un troisième titre devant leur public, deux ans après leur dernière rencontre. La nuit n'était pas encore tombée au coup d'envoi, et le public marocain espérait une fête à la maison, cinq ans après le deuxième titre du Wydad.

Les géants marocains disputaient la finale pour la troisième fois depuis leur dernière conquête en 2017. À l'époque, ils avaient battu Al Ahly en finale, alors qu'il s'agissait encore d'une finale

à double confrontation. C'est un bis repetita qui a illuminé cette soirée de foot du côté de Casablanca pour le WAC qui restera comme la meilleure attaque de cette édition.

Dès la 15^e minute, avec un boulet de canon des 35 mètres, Zouheir El Moutaraji trouvait la lucarne pour inscrire le but de la soirée, faisant chavirer le Complexe Mohammed V. Quelques minutes plus tôt, Mbenza avait tenté sa chance avec un ballon qui touchait la trans-

versale égyptienne. Et malgré une possession de balle supérieure, les Égyptiens n'ont que très peu d'occasions lors de la première période pour recoller au score.

Au retour des vestiaires, Zouheir El-Moutaraji a profité d'un bon centre pour inscrire un doublé, et son cinquième but dans la compétition (48^e). Pour les Marocains, la soirée restera historique, tout comme pour le coach Walid Regragui, qui signe une saison parfaite avec le WAC. ■

Ligue des Champions

Comment la fête au Stade de France a tourné au fiasco

→ Supporters de Liverpool et responsables locaux ne décolèrent pas contre l'organisation de la finale de la Ligue des champions au Stade de France samedi 28 mai, après que des milliers de fans n'ont pu rentrer dans l'enceinte, et ont été violemment repoussés par la police. La finale, remportée 1-0 par le Real Madrid, a été ternie par des scènes de chaos.

Une finale de Ligue des Champions qui démarre avec plus de trente minutes de retard. Des supporters bloqués contre les grilles du Stade de France, où ils ne peuvent pas pénétrer. Des supporters venus en famille, aspergés de gaz lacrymogènes par des policiers débordés, alors que des jeunes escaladent les grilles du stade. Ces scènes de chaos ont gâché le plus grand rendez-vous annuel du football européen. La fête aurait pu virer au drame si les supporters en question n'avaient pas fait preuve, dans leur très grande majorité, d'un grand calme face aux événements.

Tous ceux qui étaient sur place et qui connaissent les lieux s'accordent à le

dire : l'origine de ce désordre absolu est la gestion, ou plutôt l'absence de gestion, des flux de supporters arrivant au Stade de France et à la désorganisation des points de contrôle pour accéder à son périmètre immédiat.

Des stewards débordés

Un fiasco en trois actes qui commence à la station Châtelet. Le RER B, moyen de transport le plus commode pour accéder au Stade de France, étant en grève samedi soir, les supporters sont invités à utiliser le RER D, beaucoup moins pratique d'accès. À la sortie de la gare, les Britanniques doivent ensuite emprunter un tunnel afin d'accéder aux portes d'entrée qui leur sont réservées. Un premier filtre, avec vérification des billets et fouille sommaire, est en place quelques mètres plus loin. Mais avec seulement quatre couloirs et une vingtaine d'agents d'accueil dédiés à ce dispositif, le point de passage se transforme rapidement en goulet d'étranglement dans lequel 15 000 supporters se retrouvent coincés pendant plusieurs heures, alors qu'ils

auraient pu être réorientés vers une autre entrée où les opérations de contrôle étaient beaucoup plus fluides.

Comme souvent, ce premier dysfonctionnement entraîne un autre. Tandis que les détenteurs de billets se retrouvent bloqués là, de nombreux jeunes Français profitent de la situation chaotique pour entrer en force en se plaçant entre les contrôles et la foule. Les stewards se retrouvent débordés et vers 20h, à une heure seulement du coup d'envoi officiel, les points de contrôle sautent. Dès lors, n'importe qui peut accéder à l'Esplanade du Stade de France.

La situation lui échappant, la sécurité du stade décide donc de fermer les portes de l'enceinte pendant une heure.

Les forces de l'ordre interviennent, à coups de charges et de gaz lacrymogènes, essentiellement pour dissuader les resquilleurs qui escaladent les grilles. À en croire les journalistes présents, il y a parmi eux bien peu d'Anglais. Mais les supporters de Liverpool

entassés à leurs abords ne sont pas épargnés pour autant.

Des supporters anglais pointés du doigt

Ceux-là ont immédiatement été pointés du doigt comme les principaux, voire seuls, responsables des débordements. La toute nouvelle ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, dénonçait ainsi samedi soir « les tentatives d'intrusion et de fraudes de milliers de supporters anglais... », et faisait état de 30 000 faux billets. Un chiffre qui reste à vérifier. Mais ce type de fraudes n'est pas inédite pour ce genre d'événements et n'expliquent pas à elles seules les dysfonctionnements qui ont gâché la soirée.

«Avec le ministre de l'Intérieur, nous déplorons les incidents qui ont émaillé la soirée de la Ligue des champions samedi soir au Stade de France et regrettons que certains supporters munis de billets n'aient pu assister au match», a expliqué Amélie Oudéa-Castéra dans un communiqué publié dimanche. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur financier : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Equipe nationale
Les «nouveaux» prêts à relever le défi

le match à suivre

Algérie-Ouganda
Les billets vendus sur le net

football

Ligue des Champions
Comment la fête au Stade de France a tourné au fiasco

Djamel Belmadi :

«Les temps ont changé, l'équipe doit l'être aussi»

→ **Evasif était le sélectionneur national Djamel Belmadi lors de sa conférence de presse.**

Un Belmadi qui donnait l'impression d'être pris en otage par une préoccupation que tout un chacun pourra deviner. Mais il finira sa conférence de presse avec une note d'optimisme qui rassure l'assistance.

De nouveaux à la place d'anciens joueurs ?

Des questions ? Ils y en avait, elles fusent de partout, même si celles-ci faisaient un peu répétition. Et d'ailleurs des mises au point qu'il fallait en quelque sorte faire étaler dans les débats, ce qui ne pouvait que démontrer que Belmadi n'est jamais loin des émissions sportives. Les nouveaux joueurs entrent faire la «Une» dans cette série de questions. Pourquoi ce changement ? Pour ne pas donner plus d'explication, il se limitera par leur souhaiter une rapide intégration dans le groupe et qu'ils réalisent «ce que nous attendions d'eux. Une chance est donc engagée pour ces nouveaux entrants dans ce groupe qui est déjà sur orbite».

L'autre interrogation complétait la première, en l'occurrence que deviendront les non sélectionnables ? «Non, ils ne sont pas éliminés, tant qu'ils sont compétitifs et qu'ils peuvent encore apporter un plus à l'Équipe nationale, ils restent partie prenante des Verts. Il est bien entendu clair, si un joueur décide de mettre fin à sa carrière internationale, cela est autre chose», devait-il clarifier.

Pourquoi, et qui a convaincu Belmadi ?

A quelle option a-t-il répondu pour qu'il reprenne les commandes de l'Équipe nationale ? Les questions s'enchaînent : est-ce par rapport aux messages de soutien qu'il a reçus, à votre combativité que nous vous connaissons ? Ensuite quel est votre état d'esprit ? Pour lui, il était difficile de résister à l'appel du peuple et de la nation «j'estime qu'il fallait répondre à ces appels, et pour se coller à cette option, il fallait aussi avoir de l'énergie, de la conviction, et surtout de nouvelles idées». Les raisons sont donc claires. «Ces messages de confiance expliquent ma présence ici aujourd'hui, et si j'avais senti un moindre doute je ne serais pas là en ce moment...»

Après un moment de silence, il dira qu'il va falloir se poser une question «sommes-nous, oui ou non, capables d'aller fort sur les terrains ? Il faut faire un choix et le choix est fait... on est là et on va peser sur le continent».

Retrouver les victoires

Décontracté, il relève la tête et dira «on a deux matches de qualification qu'il va falloir



■ Belmadi veut remettre les Verts sur rails.

(Photo > D. R.)

gagner, et se qualifier le plutôt». Il estime que cela est devenue presque une formalité, mais reste prudent, parce que tous les matches ne seront pas faciles à manœuvrer, «toutes les équipes veulent atteindre leur objectif, à nous de nous préparer et être à la hauteur des attentes. Nous allons y consacrer le temps qu'il faut pour être prêts. Les temps ont changé, l'équipe aussi».

A une question venant d'un confrère de la Radio nationale «pensez-vous apporter de nouveaux changements dans votre staff technique ?» Belmadi rétorque : «Nous avons un staff technique et médical compétent, un staff discret, travailleur».

Le cas de Mahrez

Interrogé sur l'absence du capitaine de la sélection Riyad Mahrez, le patron des Fennecs a coupé court aux spéculations en répondant : «On aurait pu faire venir le joueur pour constater la blessure, Riyad a voulu le faire mais j'ai refusé. Pourquoi ? Je ne l'ai jamais demandé à aucun joueur depuis que je suis là. S'il est blessé j'estime qu'il a le droit d'aller en vacances où il veut». Djamel Belmadi a ajouté pour clore le sujet : «Je n'ai jamais demandé à un joueur de venir pour qu'on vérifie sa santé, il y a un lien de confiance qu'il faut respecter». Riyad Mahrez est officiellement blessé. Alors que des rumeurs de mise en retrait circulent, le

sélectionneur des Fennecs, Djamel Belmadi, a confirmé la version officielle (le forfait) ce lundi pour éteindre la polémique.

«Pour moi, c'est une non-affaire. Oui, on peut se poser la question de savoir pourquoi le capitaine de l'équipe n'est pas là, mais dès qu'on a une grosse partie de la réponse avant même de commenter ça, en allant dans tous les sens (...) On a reçu un rapport médical de son club, Manchester City, avec un secret médical qu'il faut respecter», a mis en avant le technicien en conférence de presse. «Mahrez n'a pas joué les deux matches après celui face au Real Madrid. Il a serré les dents en raison de l'importance des derniers matches, un peu comme Ibrahimovic qui a dit qu'il se faisait piquer le genou. (...) Qu'on ne s'y méprenne pas, nos rencontres sont très importantes, mais peut-être que si on avait joué demain une finale de CAN, il aurait peut-être dû serrer les dents».

Ironie du sort, un stage sans fédération

Belmadi répondra par «j'ai bien géré ma colère, puisqu'elle me permet de repartir... On ne peut pas oublier ce qui s'est passé pendant deux heures. Joueurs et moi-même garderons cette douleur, celle d'avoir raté cette qualification de la Coupe du monde, puisque c'était un objectif. Nous y avons travaillé très dur, mais on a prouvé que les Verts étaient prêts à aller à ce Mondial, nous

avons une équipe performante et puis il y a tous ces matches dont des arbitres n'avez pour cible que notre équipe nationale, nous avons connu des situations regrettables ou des arbitres voulaient nous casser».

Abordant un sujet sensible, celui de la communication, Belmadi rappellera qu'en juin «j'avais demandé à ce qu'un débat soit instauré entre avec les différentes chaînes de télévisions, les autres médias, y compris la radio, afin de survoler ce qui a été fait et pas fait, un espace où tout le monde pouvait avoir la parole, et ainsi on aura effacé les divergences». Mais il regrettera «pour des raisons de tiraillement entre personnes du monde médiatique, cela n'a pas été réalisé... Mais cela se réalisait dans de petits studios où chacun y va de ses connaissances et ça tire de tous les côtés».

Avant de conclure sur une note positive, celle de faire l'essentiel lors des éliminatoires de la CAN-2023, il annonce qu'à compter de ce jour, il ne parlera que de ce qui concerne l'équipe nationale, des joueurs, de ses performances et du fond de jeu.

Synthèse de H. Hichem

■ BeIN Sports 2 : France - Arabie Saoudite à 19h
■ Canal + Sport : D1 Arkema à 18h30